NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201758 - Lignon, Vizezy, Anzon et leurs affluents

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 5
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8201758

1.3 Appellation du site

Lignon, Vizezy, Anzon et leurs affluents

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

06/01/2015

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 09/12/2016
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 04/07/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032878994&dateTexte=

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,83133°

Latitude : 45,7243°

2.2 Superficie totale

2388 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
42	Loire	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
42002	AILLEUX
42012	BARD
42019	BOEN-SUR-LIGNON
42034	CERVIERES
42037	CHALAIN-D'UZORE
42039	CHALMAZEL-JEANSAGNIERE
42041	CHAMBEON
42046	CHAMPDIEU
42047	CHAMPOLY
42054	CHATELNEUF
42066	CLEPPE
42072	COTE-EN-COUZAN
42084	DEBATS-RIVIERE-D'ORPRA
42087	ECOTAY-L'OLME
42089	ESSERTINES-EN-CHATELNEUF
42094	FEURS

42109	HOPITAL-SOUS-ROCHEFORT
42119	LEIGNEUX
42121	LERIGNEUX
42122	LEZIGNEUX
42130	MAGNEUX-HAUTE-RIVE
42134	MARCILLY-LE-CHATEL
42136	MARCOUX
42147	MONTBRISON
42150	MONTVERDUN
42151	MORNAND-EN-FOREZ
42159	NOIRETABLE
42164	PALOGNEUX
42174	PONCINS
42179	PRALONG
42188	ROCHE
42195	SAIL-SOUS-COUZAN
42205	SAINT-BONNET-LE-COURREAU
42217	SAINT-DIDIER-SUR-ROCHEFORT
42197	SAINTE-AGATHE-LA-BOUTERESSE
42221	SAINTE-FOY-SAINT-SULPICE
42219	SAINT-ETIENNE-LE-MOLARD
42227	SAINT-GEORGES-EN-COUZAN
42238	SAINT-JEAN-LA-VETRE
42247	SAINT-JUST-EN-BAS
42252	SAINT-LAURENT-ROCHEFORT
42260	SAINT-MARTIN-LA-SAUVETE
42269	SAINT-PAUL-D'UZORE
42278	SAINT-PRIEST-LA-VETRE
42288	SAINT-SIXTE
42290	SAINT-THOMAS-LA-GARDE
42295	SALLES
42298	SAUVAIN
42299	SAVIGNEUX
42313	TRELINS
42321	VALLA-SUR-ROCHEFORT

42328	VERRIERES-EN-FOREZ
42245	VETRE SUR ANZON

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		1,9 *(0,1 %)*		G	C	C	B	C
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		3,7 *(0,2 %)*		G	C	C	C	C
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		3 *(0,13 %)*		G	C	C	B	C
3270 *Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.*		1,85 *(0,1 %)*		M	C	C	C	C
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		1,85 *(0,1 %)*		M	C	C	C	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		44,5 *(2,4 %)*		G	A	C	C	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		3,7 *(0,2 %)*		G	C	C	C	C
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	1127 *(47,19 %)*		G	A	C	C	B
91F0 *Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris)*		46,4 *(2,5 %)*		G	A	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1037	*Ophiogomphus cecilia*	p			i	P	DD	D			
I	1041	*Oxygastra curtisii*	p			i	P	DD	D			
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	DD	D			
I	1092	*Austropotamobius pallipes*	p			i	P	M	C	C	C	C
F	1096	*Lampetra planeri*	p			i	P	DD	D			
F	1163	*Cottus gobio*	p			i	P	M	C	B	C	B
A	1193	*Bombina variegata*	p			i	P	DD	D			
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p			i	P	DD	D			
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	P	DD	D			
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	P	DD	D			
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	P	DD	D			
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	P	DD	D			
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	DD	D			
M	1337	*Castor fiber*	p			i	P	M	C	C	B	C
M	1355	*Lutra lutra*	p	1	7	i	P	G	C	C	B	C
P	1428	*Marsilea quadrifolia*	p			i	P	G	B	C	C	B
F	5339	*Rhodeus amarus*	p			i	P	M	C	C	C	C
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	P	M	C	C	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).

- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Streptopelia turtur*	17		p	P			X		X	
B		*Bubo bubo*				P					X	
B		*Alcedo atthis*				P					X	
F		*Thymallus thymallus*				P		X				X
F		*Salmo trutta*				P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	60 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	10 %
N16 : Forêts caducifoliées	30 %

Autres caractéristiques du site

Sur le versant oriental des Monts du Forez, des tourbières sommitales constituent le point de départ d'une multitude de cours d'eau. Ceux-ci rejoignent le Lignon et le Vizezy qui sont des rivières à grand intérêt piscicole (notamment avec l'Ombre commun) avant de se jeter dans la Loire.

Vulnérabilité
: Les espèces liées au cours d'eau nécessitent une bonne qualité de l'eau.
La Bouvière nécessite pour son maintien la présence de moules d'eau douce qui sont indispensables à son cycle de vie (reproduction).

4.2 Qualité et importance

Ces cours d'eau offrent des milieux variés : tourbières qui leur donnent naissance, ripisylves larges et sauvages de la plaine du Forez, forêts alluviales typiques, gorges thermophiles.

Ce complexe de milieux est favorable à de nombreuses espèces rares citées dans la directive Habitats (poissons, mammifères).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
M	J02.06	Captages des eaux de surface		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

Le document d'objectifs du site FR8201758 "Lignon, Vizezy, Anzon et leurs affluents" a été validé le 19 novembre 2010.

http://www.lignonduforez.fr/telechargement/02-Contrat%20de%20riviere-natura2000/03_Phase%20de%20diagnostic/2010-12-13_1_rapport_diagnostic.pdf

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat mixte du bassin versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy (SYMILAV)

Adresse : Square Savignano 42600 Savigneux

Courriel : contact@lignonduforez.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201758
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0523830/2011-document-d-objectifs-natura-2000-lignon-vizezi-anzon-et-leurs-affluents-fr8201758

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs du site FR8201758 "Lignon, Vizezy, Anzon et leurs affluents" a été validé par le Comité de pilotage du 19 novembre 2010.

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION :
- Améliorer la circulation des poissons.
- Préserver les forêts alluviales dont la richesse est liée à la dynamique du cours d'eau.
- Favoriser la diversité des milieux aquatiques et des espèces liées au cours d'eau par l'amélioration ou le maintien de la qualité de l'eau.

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS :
- Mise en place du contrat de rivière-Natura 2000, prenant en compte la qualité de l'eau et la gestion des milieux annexes (tourbière, mégaphorbiaie) dont les forêts alluviales où l'entretien des berges pourra être assuré par les collectivités.
- Mise en place d'une gestion contractualisée avec les propriétaires.
- Acquisitions foncières d'espaces remarquables par le Département.
- Equiper les ouvrages de dispositifs de franchissement pour les poissons et assurer le maintien d'un débit réservé minimum.
- Envisager le classement réglementaire du Lignon au titre des rivières à migrateurs.